



## ELLES (1)

Les amoureuses et les mères  
Sont secourables aux chimères ;  
Elles nous suivent pas à pas,  
Quand nous souffrons de quelque chose,  
Elles nous consolent tout bas.  
Notre âme en elles est éclosée,  
Et si jamais on se repose,  
C'est dans leurs bras.

Les mères et les amoureuses,  
Nous rendent heureux, sont heureuses,  
Elles désarment le moqueur,  
Las du travail et las du livre,  
Quand on a révolte ou langueur,  
Leur voix nous parle et nous délivre,  
Et si jamais on se sent vivre,  
C'est sur leur cœur.

Les amoureuses et les mères  
Nous font les hontes moins amères ;  
On les torture, — et bien souvent,  
Après Destin, lorsque tu creuses  
Dans le cœur écorcé vivant,  
Les mères et les amoureuses  
Boivent aux coupes douloureuses  
En nous sauvant.

Paris, 1892.



## LES CIMETIÈRES DE MONTRÉAL

(Suite)

Le cimetière Saint-Antoine — c'est son nom — est maintenant occupé par la place Dominion. L'étendue de terrain où s'élève la cathédrale Saint-Pierre a été ajoutée plus tard, comme agrandissement.

En 1807, vu que l'on trouvait le cimetière trop petit, on décida d'acheter, le 27 décembre, moyennant 1,500 livres, un terrain appartenant à M. E. Guy; celui-ci l'avait acheté de M. J. B. Campeau-Lanoville. Quelques années plus tard (1824), le cimetière étant encore devenu pas assez vaste, on résolut de faire l'acquisition (le 22 février) du terrain appartenant au sieur Pascal Persillier-Lachapelle, situé tout auprès du cimetière; ce terrain avait 594 pieds de longueur sur environ 62 pieds de largeur et on le paya 200 louis.

Dans le rapport d'une assemblée des marguilliers qui eut lieu le 9 juin 1824, on lit la description suivante du cimetière Saint-Antoine : "Un terrain contenant un peu plus de huit arpents en superficie, situé dans le faubourg Saint-Antoine de Montréal, borné en front partie par la rue du Cimetière, partie par Joseph Valois, partie par les représentants de feu Simon McTavish, écuyer, par derrière, partie par la rue Saint-François (de Salles), partie par le cimetière des Juifs, et partie par les représentants dudit sieur McTavish; d'un côté, à l'est, par Norman McLeod, écuyer, et les représentants dudit sieur McTavish; sur lequel est construit une chapelle et une maison de pierre contenant ensemble quarante pieds de front sur trente de profondeur, mesure française."

Jusqu'en 1800, le cimetière avait été peu ou point enclos, en rendant ainsi l'accès très facile; pour obvier à cet inconvénient, on décide, le 20 mai, de faire faire une clôture en bois et en

(1) Extrait du *Cœur*, qui va paraître

même temps "de faire ôter le bâtiment ou remise pour le chariot et le faire poser dans le cimetière joignant la maison du bedeau."

Pour rendre les communications plus faciles avec le cimetière, il est résolu, le 12 décembre 1804, d'améliorer la côte de la rue Nord-est.

A l'assemblée du 14 décembre 1806, les marguilliers s'entendent pour faire construire une maison et une chapelle pour le cimetière Saint-Antoine, afin d'y déposer les morts avant leur sépulture. Cette bâtisse devait être en pierre et avoir 52 pieds de front sur 30 pieds de profondeur, avec une hauteur de 16 pieds. Elle fut construite en 1807, par F.-X. Daveluy dit Larose, maçon; Pierre Saint-Amour, charpentier; Chs Vasseur, peintre; Frs Allard, fils, menuisier; Benjamin Ritchot, forgeron; Gabriel François, ferblantier; Joseph Roy, fournisseur du bois, des clous, des vitres, etc. Coût de la chapelle: \$1,200. Le 25 août (1807), les personnes chargées de voir à la construction de la chapelle sont autorisées à acheter un autel et autres ornements, et pour cela on leur vote 8,669 livres.

En parcourant les procès-verbaux des réunions des marguilliers, on lit ce qui suit :

" 8 juin 1800. — Louis Baron, fils, qui a servi comme porte-croix, depuis le 1er janvier, est continué dans sa charge et il lui est alloué 180 (livres ou francs ?) par année, pour aller au cimetière.

" 21 mars 1802. — Il sera fait un canal ou fossé pour égoutter les eaux du cimetière.

" 1804. — Le bedeau fera des fosses d'hiver dans chacune desquelles il ne pourra déposer plus de quinze corps morts d'adultes et vingt corps d'enfants, et les couvrira à la première réquisition de M. le curé; il n'y aura pas moins de quatre pieds de terre au-dessus des corps.

" 2 août 1807. — On fixe le nombre, l'étendue et le prix des places à céder dans le nouveau cimetière aux familles qui désireront en obtenir, Mgr l'évêque de Québec ayant donné d'avance son consentement verbal à ces cessions.

" 18 août 1811. — On pourra ériger des monuments dans le cimetière, d'après les directions de M. le curé et du marguillier en charge, sur un terrain qui n'excèdera pas huit pieds sur douze pieds, et qui sera payé quatre-vingt-seize livres par chaque monument. Le nouveau chariot (corbillard) étant fait, ceux qui en feront usage payeront vingt-quatre livres avec impériale et douze livres sans impériale.

" 24 mai 1812. — On changera l'escalier de la maison du gardien du cimetière et la clôture de sa cour; et on fera un petit bâtiment pour loger son bois et ses ustensiles.

" 20 octobre 1819. — Toutes les clôtures du cimetière près la maison du bedeau seront faites en pierre avant l'hiver.

" 19 mai 1822. — Proposition d'acheter les terrains des héritiers Aussem et Ladouceur, propres à agrandir le cimetière Saint-Antoine.

" 20 juillet 1823. — Terrain proposé par M. Lachapelle pour servir de cimetière.

" 22 février 1824. — On accorde quarante dollars au gardien du cimetière Saint-Antoine. On lui donne aussi un supplément de bois qui n'excèdera pas vingt voyages, et une gratification de six piastres, pour la manière dont il a exercé la vigilance contre ceux qui voulaient enlever les corps."

Ici se termine nos notes sur le cimetière Saint-Antoine, maintenant nous allons parler du cimetière de la Côte-des-Neiges, qui est la grande nécropole actuelle de Montréal.

L'idée de créer ce cimetière remonte à l'année 1853. En effet, le 17 juillet de cette année, il fut décidé, à une assemblée des marguilliers, de faire l'achat d'un nouveau terrain pour y déposer les cendres des morts, et on nomma un comité de cinq marguilliers, ainsi composé : MM. Pierre Jodoin, marguillier en charge, A.-M. Dolisle, Ephrem Hudon, Romuald Trudeau et Jean Bruneau. Le 31 juillet, ledit comité fit le rapport suivant :

" Votre comité à l'honneur de faire rapport :

" Qu'ayant examiné un nombre de terres dans les différents quartiers environnants la cité de Montréal, ils n'ont trouvé que peu de terrains de grandeur et position convenables pour l'objet que

voire corporation a en vue; néanmoins, votre comité est heureux de pouvoir vous communiquer qu'il en a trouvé un qui, il l'espère, rencontrera votre approbation. Il est situé sur le chemin de la Côte-des-Neiges, à environ vingt arpents de la barrière, appartenant au Dr Pierre Beaubien, ayant cinq arpents de front sur ledit chemin, par vingt-trois arpents de profondeur, sur lequel terrain il y a un bocage d'environ vingt-cinq à trente arpents et quatre-vingt-cinq en culture, faisant en tout une superficie de cent quinze arpents.

" Quant au prix, votre comité est d'opinion qu'il n'est pas exorbitant, vu que ce n'est qu'environ trente louis l'arpent. En conséquence, il en recommande l'acquisition immédiate."

" Résolu que, ledit rapport recommandant l'acquisition de la terre du docteur Beaubien pour l'usage d'un cimetière soit reçu et adopté; et que messieurs Pierre Jodoin, marguillier en charge, Jean Bruneau, E. Hudon et R. Trudeau soient autorisés à faire ladite acquisition au prix de trois mille livres, cours actuel; de plus qu'ils soient autorisés à signer l'acte de vente dudit terrain au nom de cette fabrique, et présenter requête tant auprès des autorités ecclésiastiques que civiles, pour obtenir la permission préalable de faire ladite acquisition."

Cependant, cette affaire ne fut pas réglée immédiatement, et M. l'abbé P. Billaudel, alors supérieur du séminaire et remplissant les fonctions de curé, fut obligé de convoquer, le 19 mars 1854, une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers pour décider la question. La réunion se prolongea jusqu'à sept heures du soir, sans en venir à aucune entente; à ce moment, on jugea à propos d'ajourner la séance au dimanche suivant.

(A suivre)

## BIBLIOGRAPHIE

Nos confrères de la presse française aux États-Unis sont remarquables par leur esprit d'entreprise et de patriotisme; chacun sait cela. Entre tous, MM. Ledoux et Lévassour, éditeurs du *Canadien*, de Saint-Paul, Minnesota, États-Unis, savent se distinguer. Ils viennent de publier un volume magnifique, de 350 pages, in-octavo, relié, prix, une piastre, sous le titre : *Mémoires, Réminiscences et Conférences*, par Mgr A. Ravoux, V.-G. Et ils ont parfaitement réussi dans la tâche qui leur incombait en cette importante entreprise littéraire. Il faut espérer que le public lecteur fera son devoir aussi. Le lecteur trouvera en cet ouvrage l'utile et l'agréable, mêlés avec entrain et talent.

Apôtre infatigable, un des premiers pionniers de la foi dans le Minnesota, Mgr Ravoux, dans le récit fidèle qu'il fait de ses nobles travaux, se montre un philosophe intéressant et un styliste fort agréable. Son volume est bien digne de rester.

Merci de leur envoi à nos lointains et gracieux confrères.

Nous recevons de la " Librairie du Bibliophile," directeur Georges Brunox, 7, rue Guénégaud, près du Pont-Neuf, à Paris, un joli volume in-12, de 200 pages : " Le cheval : caractères, races, etc," par Eug. Lemichel, Chevalier de la Légion d'honneur, vétérinaire en premier. Il y a là de sérieuses notions sur cet animal domestique, ses origines, son histoire et les soins à donner à ses développements et sa conservation. Nous recommandons volontiers cet ouvrage à ceux de nos lecteurs que ce sujet pourrait intéresser.

La " Librairie du Bibliophile " édite aussi un bulletin trimestriel de livres neufs et d'occasion à prix réduits. D'après les livraisons qu'elle nous en fait tenir, nous croyons fort utile cette publication. — J. Sr.—E.